Conseil municipal du 8 avril 2016 à 18 heures Compte-rendu

Présents : Daniel JUGY, Jean-Pierre TOULOUSE, Philippe POULEAU, Michel AUDRAN, Yves BLANCHET, Fabienne JOUVE, Patrice REVAH, Charles SPETH.

Excusés et pouvoirs: Antonio PEREZ donne pouvoir à Michel AUDRAN, Marion JUSTRABO donne pouvoir à Jean-Pierre TOULOUSE, Elisabeth PEREIRA donne pouvoir à Patrice REVAH, Danielle DAUBE donne pouvoir à Charles SPETH.

Sylviane LAURO: absente sans pouvoir.

Mairie: Aurélie BILLARD.

Secrétaire de séance : Charles SPETH.

Madame Aurélie BILLARD, directrice adjointe des services, donne lecture des délibérations prises lors du précédent conseil municipal du 26 février 2016. Pas d'observations ni de questions. Signature du registre.

FINANCES - Budget de l'eau et de l'assainissement - Compte de gestion 2015

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2015 du budget de l'eau et de l'assainissement de monsieur le comptable public. Les écritures sont conformes à celles du compte administratif, à l'exception de l'actif pour lequel des régularisations sont en cours.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget des services de l'eau et de l'assainissement - Compte administratif 2015 - cf. annexe 1

Monsieur le maire présente le compte administratif 2015 du budget de l'eau et de l'assainissement.

- Section d'exploitation de l'eau :

Le total des dépenses s'élève à 21 087,35 €. Le total des recettes s'élève à 44 637,35 €, soit un résultat positif de 23 550,00 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 3 006,25 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 26 556,25 €.

- Section d'investissement de l'eau :

Le total des dépenses s'élève à 17 218,95 €. Le total des recettes s'élève à 87 956,85 €, soit un résultat positif de 70 737,90 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 396 378,42 € soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 467 116,32 €.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 486 846,00 €, et en recettes à 0.00 €.

- Section d'exploitation de l'assainissement :

Le total des dépenses s'élève à 20 770,80 €. Le total des recettes s'élève à 54 365,34 €, soit un résultat positif de 33 594,54 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 6 214,73 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 39 809,27 €.

- Section d'investissement de l'assainissement :

Le total des dépenses s'élève à 26 273,01 €. Le total des recettes s'élève à 112 040,82 €, soit un résultat de 85 767,81 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 268 641,76 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 354 409,57 €.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 380 006.00 €, et en recettes à 0.00 €.

Monsieur le maire fournit les détails des principaux postes.

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, est élu par le conseil municipal pour faire procéder au vote du compte administratif 2015 du budget de l'eau et de l'assainissement.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés

FINANCES – Budget de l'eau et de l'assainissement – Budget primitif 2016 – Affectation en 2016 en investissement des résultats d'exploitation 2015

Monsieur le maire réintègre la séance. Il propose au conseil municipal de voter le budget par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

Monsieur le maire présente le budget primitif 2016 du budget des services de l'eau et l'assainissement (cf. annexe 2).

En exploitation, le budget est équilibré avec un total de dépenses et de recettes de 51 556.00 € pour l'eau et de 73 809.00 € pour l'assainissement. Les surtaxes (chapitre 70) représentent le montant reversé par le délégataire, la SAUR. Les opérations des chapitres 042 et 040 (opérations d'ordre) correspondent à une opération comptable ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie et s'équilibrent en dépenses et en recettes entre section : par exemple, une dépense d'exploitation est compensée par une recette d'investissement (amortissement travaux).

Concernant la section investissement de l'eau, des nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant total de 60 270 €. Le montant total de dépenses s'élève à 587 116 €. Afin de couvrir les besoins de financement, il est proposé d'affecter 20 000 € de la section d'exploitation de l'eau à la section investissement. 6 556 € sont conservés en excédent de la section d'exploitation de l'eau.

Concernant la section investissement de l'assainissement, de nouveaux travaux sont à prévoir pour un montant de 34 403 €. Le montant total de dépenses s'élève à 444 409 €. Afin de couvrir les besoins de financement, une affectation de 26 000 € de la section exploitation de l'assainissement à la section d'investissement est proposée et 13 809 € sont conservés en excédent de la section d'exploitation de l'assainissement.

Monsieur le maire détaille les travaux d'investissement prévus au budget 2016.

Pour l'eau : réfection des canalisations du Collet et du Vallon de Fergons (230 000 €), canalisation vallon du château aux Carmes (20 000 €), maillage des deux réservoirs du Roux (10 000 €), mise en conformité téléphonie-alarme réservoir du Thoron (10 000 €), travaux sur réseau (47 116 €), travaux réservoir 1 000 m³ (230 000 €).

Pour l'assainissement : réseau la Lauze (250 000 €), réseaux et station d'épuration (164 409 €).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents du budget primitif 2016 de l'eau et de l'assainissement. Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés de l'affectation en 2016 en investissement des résultats d'exploitation 2015.

FINANCES - Budget principal - Compte de gestion 2015

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte de gestion 2015 du budget principal de monsieur le comptable public. Les écritures sont conformes à celles du compte administratif, à l'exception de l'actif pour lequel des régularisations sont en cours.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES – Budget principal – Compte administratif 2015

Monsieur le maire présente le compte administratif 2015 du budget principal (cf. annexe 3).

(ci. aimexe 3).

- Section de fonctionnement :

Le total des dépenses s'élève à 879 894,59 €. Le total des recettes s'élève à 1 159 147,20 €, soit un résultat positif de 279 252,61 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 116 088,08 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 395 340,69 €.

- Section d'investissement :

Le total des dépenses s'élève à 257 871,82 €. Le total des recettes s'élève à 681 545,50 €, soit un résultat positif de 423 673,68 €. Le résultat reporté au 31/12/2014 s'élève à 2 274 382,73 €, soit un résultat excédentaire cumulé au 31/12/2015 de 2 698 056,41 €.

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 2 422 994.00 €, et en recettes à 39 496.00 €.

Monsieur le maire détaille les dépenses et les recettes réalisées par section. Il précise notamment que 16 634,00 € ont été dépensés en voyages et déplacements. Ce montant est élevé en raison de la classe découverte du groupe scolaire : la commune a dû avancer la totalité des frais car le projet a été obtenu trop tardivement du groupe scolaire pour établir au préalable les demandes de subventions.

Le maire détaille ensuite le tableau récapitulatif des dépenses et recettes d'investissement par opération (cf. annexe 4).

Monsieur le maire quitte la séance et monsieur Jean-Pierre TOULOUSE, 1^{er} adjoint, est élu par le conseil municipal, et fait procéder au vote du compte administratif 2015 du budget principal.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget principal - Taux 2016 des impôts locaux

Monsieur le maire réintègre la séance et remercie ses collègues pour leur confiance. Concernant les taux 2016, il propose de ne pas diminuer ni augmenter les impôts locaux et de conserver les taux votés en 2015 :

■ Taxe d'habitation : 9 %

■ Taxe foncière sur le bâti : 21 %

■ Taxe foncière sur le non bâti : 48,33 %

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES – Budget principal - Budget primitif 2016 – Affectation en 2016 en investissement des résultats de fonctionnement 2015

Il propose au conseil municipal de voter le budget primitif du budget principal par chapitre, ce qui est accepté par l'ensemble des adjoints et conseillers présents.

Il présente le budget primitif 2016 (cf. annexe 5), il apporte des précisions sur les dépenses et recettes correspondant aux différentes lignes budgétaires. En fonctionnement, les dépenses prévisionnelles s'élèvent au total à $1\,234\,342\,$ € en équilibre avec les recettes. En investissement, les dépenses prévisionnelles s'élèvent au total à $3\,310\,210\,$ € en équilibre avec les recettes, avec une affectation de résultats en investissement de $300\,000\,$ € et $95\,340\,$ € conservés en fonctionnement. Monsieur le maire détaille les postes du budget primitif. Il indique qu'il est préférable de prévoir plus afin de pouvoir anticiper.

Concernant la convention avec Mallemoisson pour les travaux effectués sur la Voie du Monégros (voir délibération D10 du conseil municipal du 18 juillet 2014), monsieur le trésorier a indiqué à la commune que cette dépense devait être affectée sur des comptes en classe 4, comptes utilisés très rarement et qui ne permettent pas de récupérer la TVA. Cette affectation est obligatoire (opération sous mandat). Or, la commune d'Aiglun a réglé la totalité de la facture, soit 35 986.08 € TTC. Elle devait régler 80 % du montant ht et Mallemoisson 20 %. Rien n'avait été prévu pour la TVA (5 997.68 €). Aujourd'hui, avant d'émettre les titres et les mandats régularisant l'opération, cette question de TVA reste entière. La TVA pourrait être récupérée par la commune de Mallemoisson si elle acceptait de prendre en charge cette dépense. Or, la

A.

commune s'est prononcée contre. Une réunion avec la commune de Mallemoisson et monsieur le trésorier devra donc être organisée pour éclaircir cette situation.

Référence est également faite au tableau des opérations non affectées / opérations d'équipement (cf. annexe 6). Des travaux en régie ADAP ont été prévus à hauteur de 50 000 € pour les travaux de mise en accessibilité à réaliser par les services techniques (opérations d'ordre chapitres 040 et 042).

Pour la réhabilitation mairie : possibilité de réaménager l'espace entre la salle du conseil, l'étage et les bureaux du rez-de-chaussée. Pour le bassin de défense contre l'incendie : réfection d'environ 700 m de canalisation, celle-ci étant bouchée par le calcaire (située dans le Ravin des Cathelières).

Patrice REVAH fait remarquer que certains chiffres ont été modifiés par rapport à ceux présentés en commission des finances le 30 mars. Monsieur le maire répond que certaines données n'étaient pas encore connues et ont donc été modifiées : DGF, DSR et taxe sur les droits de mutation. Le budget présenté au conseil a donc été remanié depuis.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents du budget primitif 2016. Vote favorable à l'unanimité des membres présents de l'affectation en investissement 2016 du résultat de fonctionnement 2015.

FINANCES - Budget principal - Crédits scolaires 2016

Monsieur le maire propose au conseil municipal les crédits scolaires suivants pour un montant total de 12 000 € pour l'année scolaire 2016-2017, crédits basés sur la présence de 117 enfants à la rentrée de septembre 2016 :

- Fournitures scolaires : 117 élèves x 46,56 € = 5 448 €
- Jouets éducatifs : 117 élèves x 6,00 € = 702 €
- Réseau d'aide : 117 élèves x 2,00 € = 234 €
- Sorties natation : 117 élèves x 24,00 € = 2 808 €
- Sorties scolaires : 117 élèves x 24,00 € = 2 808 €

Soit 102,56 € par élève.

Le coût annuel de fonctionnement est de 1 930 € par enfant.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget principal - Subventions aux associations et organismes 2016

Monsieur le maire dicte le détail des subventions qu'il propose au conseil municipal (cf. annexe 7). Le montant des subventions proposées s'élève à 46 250 €.

En 2015, certaines associations n'ont pas produit les justificatifs requis pour toucher leurs subventions. Monsieur le maire propose de doubler leur subvention en 2016 pour ces associations afin qu'elles puissent compenser cette perte.

Philippe POULEAU, conseiller municipal intéressé personnellement, est exclu du vote. Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget principal - Subvention Union Sportive et Culturelle d'Aiglun 2016

Monsieur le maire propose au conseil municipal un montant de 13 750 € de subvention à l'USCA, dont 6 800 € de subvention exceptionnelle pour la section football (cf. annexe 7).

Jean-Pierre TOULOUSE, conseiller municipal intéressé personnellement, est exclu du vote. Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget principal - Subventions aux associations d'aide à domicile à compter de 2016

Monsieur le maire propose au conseil municipal un montant de 2 000 € de subvention à répartir entre l'ADMR, La Populaire et le Point d'Appui au prorata du nombre de personnes aidées par chacune de ces associations et domiciliées sur la commune (cf. annexe 7).

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES - Budget principal - Provisions pour risques et contentieux

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le contentieux relevant de l'urbanisme entre la commune et madame Stéphanie Le Morvan. La procédure à l'encontre de madame Stéphanie Le Morvan pour infraction au code de l'urbanisme est toujours en cours et maître Laure Bauducco, avocat au barreau de Toulon, mandatée par la MAIF dans le cadre de notre contrat de protection juridique, défend la commune dans cette affaire.

A ce jour, aucune citation directe devant le Tribunal de grande instance de Digne-les-Bains n'a abouti. Plusieurs ont été annulées à cause de vice de forme. La prochaine est fixée en octobre 2016. En raison de ce contentieux, il est nécessaire de constituer une provision pour risques et contentieux.

Monsieur le maire propose de constituer une provision de 15 000 € sur le budget 2016.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

RESEAUX – Eau – Convention de mise à disposition d'outils de communication sur les économies d'eau dans le cadre du contrat de rivière Bléone et affluents (GESPER)

Rapporteur: Jean-Pierre TOULOUSE

L'association GESPER propose de mettre à disposition des outils de communication pour promouvoir les économies d'eau. L'association mettrait à disposition un présentoir avec des documents et plaquettes, et ce à titre gratuit. Elle valorisera l'action de la commune. En contrepartie, la mairie devra veiller au matériel prêté et diffuser ces outils auprès des habitants. Une évaluation devra être faite en fin d'action. La convention est résiliable par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis d'un mois.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

SECURITE - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) - Suivi topographique du lit des cours d'eau du bassin année 2016 / Ravin du Château

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE rappelle que le contrat rivière concerne la Bléone mais également tous ses affluents. En ce qui concerne le Ravin du Château, on constate un cumul des alluvions dans le bas du bassin. Il y a un risque de débordement pouvant impacter la ZAE. Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone propose d'établir un suivi topographique. Le coût pour la commune s'élève à 600 € TTC. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage doit être signée.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

SECURITE - Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB) - Programme pluriannuel de restauration et d'entretien des boisements rivulaires et des lits

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE indique que par le passé, l'entretien du lit de la Bléone et de ses affluents était réalisé par les Brigades Bleues. 90 % des dépenses étaient prises en charge par le Conseil Général. Actuellement, cette compétence a été reprise par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone. Des

A G.

travaux d'entretien ont été programmés de 2016 à 2021. Le coût pour la commune s'élèverait à 4 067 € TTC selon la répartition suivante :

	Montant total annuel TTC
Année 2016	0,00 €
Année 2017	1 033.10 €
Année 2018	1 657.10 €
Année 2019	1 000.40 €
Année 2020	376.40 €
Année 2021	0.00 €

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage doit être signée. Une enquête publique sera organisée par le SMAB, au sujet de ces travaux, en avril ou mai 2016. Les travaux seront éventuellement adaptés en fonction des évènements hydrologiques qui auront pu survenir depuis l'élaboration du programme initial. Les autorisations des riverains seront requises, par convention écrite avec le SMAB, avant le démarrage des travaux.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

VOIRIE – Travaux de voirie Voie Marius Autric – Fonds de concours avec la Communauté de Communes Asse Bléone Verdon (CCABV)

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE rappelle que cet axe a été transféré à la CCABV au titre de la voirie communautaire dans sa partie montante vers le col. Or, des fissures sont apparues sur ce tronçon et des travaux doivent être entrepris pour un montant de 4 000 € TTC soit environ 3 333.34 € ht. La commune a la possibilité d'apporter un fonds de concours à la CCABV à hauteur de 50 % du montant ht, soit environ 1 666.67 €. Le conseil municipal doit se prononcer.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

VOIRIE – Conseil Départemental – Marché à procédure adaptée déneigement des routes départementales – Candidature de la commune

Monsieur Jean-Pierre TOULOUSE rappelle que jusqu'à présent, le déneigement de la D-417 dont la compétence relève du Conseil Départemental, était assuré par une convention entre la commune et le Conseil Départemental. Ce marché négocié ayant expiré, le Conseil Départemental a modifié la procédure et la commune devra se porter candidate à un marché à procédure adaptée si elle souhaite poursuivre contre indemnisation le déneigement de ce tronçon. Les conditions d'indemnisation lors du précédent marché étaient les suivantes : un forfait de 1 875 € ht/an + 46 € ht/ heure pour le salage + 16 € ht/ km aller-retour pour le déneigement. Les nouveaux tarifs d'indemnisation ne sont pour l'heure pas encore connus. Monsieur le maire propose que la commune se porte candidate.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

BATIMENT - Locaux des services techniques municipaux - Dépôt du permis de construire de l'extension

Monsieur Philippe POULEAU indique que concernant l'extension des locaux des services techniques municipaux, la demande de permis de construire et les arrêtés de permis de construire ne peuvent pas être signés par monsieur le maire concerné soit en son nom personnel, soit comme mandataire, Ainsi, il est proposé d'autoriser monsieur Jean-Pierre TOULOUSE à déposer la demande de permis de construire et à

monsieur Michel AUDRAN de signer l'arrêté du permis de construire conformément à la délibération D14 du 24 juillet 2015.

Monsieur le maire est exclu de la séance et monsieur Philippe POULEAU, 2^{ème} adjoint, est élu par le conseil municipal pour faire procéder au vote.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés.

PERSONNEL COMMUNAL - Plan de formation 2016

En l'absence de madame Danielle DAUBE, madame Aurélie BILLARD présente le plan de formation 2016 du personnel communal. Celui-ci a été établi en fonction des obligations de formation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que des entretiens d'évaluation professionnelle du personnel.

Monsieur Philippe POULEAU demande quel est le coût de ces formations. Madame Aurélie BILLARD répond que la plupart de ces formations sont intégralement prises en charge par le CNFPT en raison de la cotisation payée (0,9 % de la masse salariale). Certaines formations plus spécifiques sont payantes, comme par exemple la formation à l'utilisation des extincteurs assurée par l'entreprise TERM-O-FEU et qui revient à environ 320 € TTC au total pour former l'ensemble des salariés.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents et représentés sous réserve de l'avis du comité technique paritaire du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

ELUS – Décisions prises par le maire dans le cadre de sa délégation de pouvoirs de la part du conseil municipal

- PATRIMOINE - Travaux de ravalement de façades et parois intérieures de l'église Sainte-Marie-Madeleine du Vieil Aiglun - Avenant No. 01

Un avenant a été signé avec l'entreprise COSEPI 04510 Aiglun pour des travaux supplémentaires : 11 435 € ht concernant le gros œuvre et de 1 438,48 € ht pour le second œuvre, soit un total de 12 873,48 € ht. Le montant total ht du marché s'élève désormais à 170 889.85 € ht. Cet avenant faisant suite à des prestations supplémentaires demandées, le délai d'exécution des travaux a été prolongé jusqu'au 17 mars 2016.

Monsieur le maire informe également le conseil municipal que l'association des Amis du Vieil Aiglun fera un don à la commune pour régler l'intégralité du coût des vitraux qui seront installés prochainement. Le vitrailliste, monsieur FERBER, facturera la commune directement à hauteur de 11 960 €. De plus, la commune prendra en charge un grillage de protection en cuivre qui sera installé pour protéger les vitraux (2 650 €).

- CIMETIERE - Concessions

Deux concessions trentenaires ont été vendues pour un montant de 300 € chacune, soit un total de 600 €.

- FINANCES – Engagements comptables

Lecture des dépenses engagées par monsieur le maire du 26/02/2016 au 08/04/2016 (cf. annexe 8):

Budget eau/assainissement : Néant

■ Budget principal : 16 172,22 € TTC

Informations et questions diverses

- Courrier annonçant le départ du SDIS 04 du Colonel E. CLAVAUD
- Courrier AMF sur la carte scolaire
- Courrier J. DESPIEDS sur DGF, FPIC, ZRR, FCTVA, Interco, l'eau, éducation nationale, investissement, CNI et indemnités de fonction élus
- Courrier Préfet sur la célébration « 2016, année de La Marseillaise »
- Communiqué de presse ANEM





- Courrier SDE sur remplacement compteurs EDF par des compteurs type LINKY + avis d'un cabinet d'avocats
- Invitation ADM 04 pour réunion d'information sur la mise en place de compteurs LINKY
- C.R. rédigé par Michel donnant des informations sur le compteur LINKY
- Compte rendu bureau AMF
- Extrait de la lettre du Maire sur les indemnités élus
- Courrier J. DESPIEDS sur travaux de la commission Europe
- Courrier de H2P sur prorogation bail les Romarins à 99 ans et rachat du patrimoine
- Courrier du Maire de Châteaufort au sujet du loup
- Courrier Mairie de CHEVAL BLANC sur litige SODEO avec avis avocats
- Communiqué AMF sur les mesures salariales dans la fonction publique
- Compte rendu réunion au C.D. pour la N85
- Courrier ANERN sur labellisation de la Route Napoléon
- Courrier PAYS DIGNOIS sur voie verte en lieu et place de notre voie ferrée
- Courrier pour « village du numérique » les 27 et 28 août (présentation une heure avant le C.M. du 8 par Thibaut LE CORRE)
- Courrier Préfet sur CR CDCI du 21 mars
- Arrêté préfectoral portant schéma départemental de coopération intercommunale avec le futur pôle Dignois

Monsieur le maire fournit des compléments d'information concernant le contentieux avec la société SODEO. L'affaire ayant été classée sans suite, le bureau d'avocat a envoyé un courrier afin d'exposer les recours légaux pouvant être entrepris. Une procédure de banqueroute (ayant peu de chance d'aboutir) et une nouvelle plainte avec constitution de partie civile sont les principales alternatives. 6 à 7 communes sont concernées par ce contentieux, mais seules 3 étaient présentes à la réunion du 08 mars à laquelle monsieur Jean-Pierre TOULOUSE et madame Aurélie BILLARD ont participé. Une décision devra prochainement être prise afin de déterminer si une poursuite des actions judiciaires doit être envisagée ou non. Monsieur le maire se propose de contacter monsieur MOUNIER, maire de la commune de Cheval Blanc.

Monsieur Philippe POULEAU explique le courrier de H2P concernant les Romarins. H2P demande une prorogation du bail (de 55 ans à 99 ans) et propose un rachat du patrimoine pour un montant de 513 245 €. Ce montant est jugé insuffisant. Monsieur le maire préconise une demande d'évaluation des Domaines.

Linky, le compteur communiquant déployé par ERDF fait l'objet de plusieurs pièces apportées aux questions diverses. Soumis à controverse, monsieur Yves BLANCHET indique qu'il s'est tenu une réunion publique à Digne contre le déploiement de ce compteur. Plusieurs municipalités ont pris des délibérations ou arrêtés contre. Certains habitants d'Aiglun commencent à faire part de leurs inquiétudes au sujet de leur santé et/ou de données personnelles transmises à cause de ce nouveau compteur. Messieurs Jean-Pierre TOULOUSE et Michel AUDRAN ont assisté à diverses réunions, notamment du Syndicat d'Electrification 04 au sujet de Linky. Une fiche synthétique a été rédigée par monsieur Michel AUDRAN et vise à rassurer les habitants.

Pour rappel, monsieur Olivier CAPEL quitte les services municipaux le 24 avril prochain. Un pot de départ est organisé le jeudi 21 avril 2016 à 17h30. Une enveloppe est ouverte pour pouvoir remettre à Olivier un petit cadeau de départ.

Dates à retenir : voir listing monsieur le maire

Séance du conseil municipal close à 20h45.

Vu le maire, Daniel JUGY. Le secrétaire de séance, Charles SPETH

EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

	1	EA	U	ASSAINIS	SEMENT	TOTAUX
		prévues	réalisées	prévues	réalisées	eau/asst réalisés
	Dépenses :					
	011 - Entretien-études-avocat	17 000.00	1 087.35	25 000.00	770.80	1 858.15
	042 - Amortissement travaux	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	40 000.00
	023 - Virement section investissement	11 006.00		11 214.00		
_	68 - Provisions pour risques	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
O	Total dépenses 2015	48 006.00	21 087.35	56 214.00	20 770.80	41 858.15
EXPLOITATION	Recettes :					
	70 - Surtaxes-drts asst-cautions	35 000.00	37 449.40	20 000.00	24 204.37	61 653.77
וסו	70 - Droits raccordement assainissement			10 000.00	8 000.00	8 000.00
<u> </u>	74 - Prime d'épuration			10 000.00	12 160.97	12 160.97
9	042 - Amortissement subventions	10 000.00	7 187.95	10 000.00	10 000.00	17 187.95
<u> </u>	Total recettes 2015	45 000.00	44 637.35	50 000.00	54 365.34	99 002.69
	Résultat exercice 2015		23 550.00		33 594.54	57 144.54
	Résultat reporté au 31/12/2014	3 006.00	3 006.25	6 214.00	6 214.73	9 220.98
	Résultat cumulé au 31/12/2015		26 556.25		39 809.27	66 365.52
	Dépenses :					
	040 - Amortissement subventions	10 000.00	7 187.95	10 000.00	10 000.00	17 187.95
	041 - Constation créances TVA	20 000.00	1 433.00	20 000.00	2 424.40	3 857.40
	21 - Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	23 - Travaux	495 444.00	8 598.00	393 855.00	13 848.61	22 446.61
	Total dépenses 2015	525 444.00	17 218.95	423 855.00	26 273.01	43 491.96
Z	Recettes :					
ΙШ	10 - Affectation du résultat	30 000.00				
🔀	27 - Récupération TVA	20 000.00	1 433.00	20 000.00		3 419.30
SE	13 - Subventions	28 060.00	35 090.85	34 000.00		72 720.97
l (C)	040 - Amortissement travaux	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	
Ē	041 - Constatation créances TVA	20 000.00	1 433.00	1		3 857.40
S	021-Virement de section d'exploitation	11 006.00		11 214.00	-	
INVES	Total recettes 2015	129 066.00	87 956.85	155 214.00	112 040.82	199 997.67
=	Résultat exercice 2015		70 737.90		85 767.81	156 505.71
	Résultat reporté au 31/12/2014	396 378.00	396 378.42	268 641.00	268 641.76	665 020.18
1	Résultat cumulé au 31/12/2015		467 116.32		354 409.57	821 525.89
	Restes à réaliser dépenses	intégrés dans	486 846.00	integree dane	380 006.00	
1	Restes à réaliser recettes	opérations d'équipement	0.00	opérations d'équipement	0.00	
	Résultat restes à réaliser	a equipoment	-486 846.00	= = ===================================	-380 006.00	-866 852.00





EAU ET ASSAINISSEMENT BUDGET PRIMITIF 2016

		EAU	ASSAINISSEMENT	TOTAUX
	Dépenses :			
	011 - Entretien - réparations - divers - honoraires - déplacements	11 556.00	29 809.00	41 365.00
	6815 - Provisions pour risques et contentieux	0.00	0.00	0.00
ENT EXPLOITATION	042 - Amortissement travaux	30 000.00	30 000.00	60 000.00
Z	023 - Virement à section investissement	10 000.00	14 000.00	24 000.00
9	Total dépenses	51 556.00	73 809.00	125 365.00
	Recettes:			
	70-Surtaxes	35 000.00	20 000.00	55 000.00
	70-Droits raccordement assainissement	0.00	10 000.00	10 000.00
	74 - Prime d'épuration	0.00	10 000.00	10 000.00
EXPLOITATI	042 - Amortissement subventions	10 000.00	20 000.00	30 000.00
	002 - Excédent conservé	6 556.00	13 809.00	20 365.00
	Total recettes	51 556.00	73 809.00	125 365.00
		Équilibre		
	Dépenses :			
	040 - Amortissement subventions	10 000.00	20 000.00	30 000.00
	041 - Constatation créances TVA	30 000.00	10 000.00	40 000.00
	23 - Travaux crédits reportés	486 846.00	380 006.00	866 852.00
l۳	23 - Travaux nouveaux crédits	60 270.00	34 403.00	94 673.00
Z	Total dépenses	587 116.00	444 409.00	1 031 525.00
_				
W	Recettes :			
S	27 - Récupération TVA	30 000.00	10 000.00	40 000.00
<u>S</u>	10 - Affectation résultat	20 000.00	26 000.00	46 000.00
IE	13 - Subventions crédits reportés	0.00	0.00	0.00
S	13 - Subventions nouveaux crédits	0.00	0.00	0.00
13	041 - Constatation créances TVA	30 000.00	10 000.00	40 000.00
INVESTISS	040 - Amortissement travaux	30 000.00	30 000.00	
1	021 - Virement section d'exploitation	10 000.00	14 000.00	24 000.00
	001 - Excédent reporté	467 116.00	354 409.00	
	Total recettes	587 116.00	444 409.00	1 031 525.00
1		Equilibre		
		Edampte		^

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2015

_		prévues	réalisées
	Dépenses :		
	011 - Charges à caractère général	325 844.00	210 545.36
	012 - Charges de personnel	564 000.00	
	014 - Atténuation de produits (FPIC)	13 600.00	13 570.00
	042 - Dotation amortissement subvention logements		40.405.40
_	sociaux	13 500.00	13 125.40
—	65 - Charges de gestion courante	180 281.00	145 694.76
Z	66 - Charges financières	0.00	0.00
ш	67 - Charges exceptionnelles	17 000.00	0.00 0.00
≥	6815 - Dotation aux provisions pour risques	0.00 81 671.00	0.00
団	023 - Virement à la section d'investissement	1 195 896.00	879 894.59
FONCTIONNEMENT	Total Dépenses	1 195 696.00	0/9 094.09
Z	Recettes:		40.000.00
	70 - Produits des services	35 400.00	
≌	73 - Impôts et taxes	813 215.00	
	74 - Dotations et participations	223 693.00	
0	75 - Produits de gestion courante	2 500.00	
Z	77 - Produits exceptionnels	0.00	
	78 - Reprise sur amort et provisions	0.00	
l ŭ	013 - Atténuations de charges	5 000.00 1 079 808.00	
I —	Total Recettes	1 079 808.00	1 159 147.20
	Résultat exercice 2015		279 252.61
	002 - Résultat reporté au 31/12/2014	116 088.00	116 088.08
	Résultat cumulé au 31/12/2015		395 340.69
	Dépenses :	2 064 442 00	257 871.82
	20-21-23 - Opérations d'équipement	3 064 412.00 0.00	
	16 - Emprunts	3 064 412.00	
l ∟	Total Dépenses	3 004 412.00	257 07 1.02
5	Recettes:	100 000.00	113 305.00
1 1111	10 - FCTVA	5 000.00	
=	10 - Taxe urbanisme / aménagement 10 - 1068 - Affectation du résultat	400 000.00	
📻	021 - Virement de la section de fonctionnement	81 671.00	
	040 - Amortissement subvention logements sociaux	13 500.00	II T
	13 - Subventions	189 859.00	
82	Total Recettes	790 030.00	
S	Résultat exercice 2015		423 673.68
INVESTISSEME	001 - Résultat reporté au 31/12/2014	2 274 382.00	2 274 382.73
=	Résultat cumulé au 31/12/2015		2 698 056.41
1	Restes à réaliser dépenses	intégrés dans	2 422 994.00
	Restes à réaliser recettes	opérations	39 496.00
	Résultat restes à réaliser	d'équipement	-2 383 498.00



BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

		DEPENSES			RECETTES	
OPERATIONS	PRÉVUES	REALISEES	RESTES A REALISER conservés	PRÉVUES	ENCAISSEES	RESTES A REALISER
OP. NON AFFECTEES = OP. FINANCIERES + OP. D'ORDRE	0.00	0.00	0.00	2 874 553.00	551 105.76	00.0
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	00.0	0.00	0.00	2 874 553.00	551 105.76	0.00
MATERIEL (50)	200 000.00	21 525.54	120 000.00	00.00	00.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	40 000.00	5 418.00	34 582.00	00:00	00.00	0.00
BATIMENTS (60)	270 000.00	13 656.00	70 000.00	00:00	00.00	0.00
REHABILITATION MAIRIE (84)	100 000.00	0.00	100 000.00	00:00	00.00	00.00
BATIMENT STM (83)	290 000.00	0.00	220 000.00	00:00	00:00	00.0
GROUPE SCOLAIRE (82)	285 000.00	0.00	285 000.00	00.00	00:00	00.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	40 000.00	17 640.00	22 000.00	57 244.00	69.669 09	0.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	65 000.00	0.00	30 000 00	00.00	00:00	00.0
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	10 000.00	0.00	10 000.00	00:00	00:00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	350 000.00	117 509.02	200 000.00	122 615.00	69 740.05	29 496.00
TERRAINS (40)	80 000.00	2 244.56	77 000.00	00:00	0.00	00.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	15 000.00	0.00	15 000.00	00.00	00.00	00.00
VOIES ET RESEAUX (70)	520 000.00	79 878.70	440 000.00	00.00	00.0	00.00
ECLAIRAGE PUBLIC (32)	00:00	0.00	0.00	00:00	0.00	00.00
RIVIERES (25)	100 000.00	0.00	100 000.00	00:00	00.00	00.00
ZAE (80)	9 412.00	0.00	9 412.00	00:0	0.00	00.00
VIDEO PROTECTION (87)	90 000 00	0.00	90 000 00	00.00	0.00	00.00
OUVRAGES D'ART (86)	300 000.00	0.00	300 000:00	00:00	0.00	00.00
ESPACES PUBLICS CENTRE VILLAGE (88)	300 000.00	0.00	300 000.00	10 000.00	0.00	10 000.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	3 064 412.00	257 871.82	2 422 994.00	189 859.00	130 439.74	39 496.00
TOTAUX CUMULES	3 064 412.00	257 871.82	2 422 994.00	3 064 412.00	681 545.50	39 496.00
NB : Les restes à réaliser sont repris en fonction des dépenses et recettes réelles et non pas par différence entre le prévu et le réalisé	ont repris en fonction c	les dépenses et rece	ettes réelles et non pa	s par différence entre	le prévu et le réalisé	



BUDGET PRINCIPAL BUDGET PRIMITIF 2016

	Dépenses :	
	011 - Charges à caractère général	354 721.00
	012 - Charges de personnel	574 000.00
	014 - Atténuation de produits	20 000.00
	65 - Charges de gestion courante	183 311.00
_	67 - Charges exceptionnelles	10 000.00
	68 - Provisions pour risques et contentieux	15 000.00
	042 - Dotation amortissement subvention résidence St Jean	12 680.00
Σ	023 - Virement à section d'investissement	64 630.00
FONCTIONNEMENT	Total dépenses	1 234 342.00
Z	Recettes :	
<u>Ξ</u>	013 - Remboursements rémunération du personnel	10 000.00
Γ	70 - Produits des services	35 000.00
Ž	73 - Impôts et taxes	850 573.00
O	74 - Dotations et participations	190 929.00
ш.	75 - Produits de gestion courante	2 500.00
	77 - Produits exceptionnels	0.00
	042 - Travaux en régie ADAP	50 000.00
	002 - Excédent conservé du 31/12/2015	95 340.00
	Total recettes	1 234 342.00
	Équilibre	
	Dépenses :	50 000.00
	040 - Travaux en régie ADAP 041 - Convention Mallemoisson	30 000.00
	4581 - Convention Mallemoisson	40 000.00
	20-21-23 - Matériel et travaux crédits reportés	2 422 994.00
	20-21-23 - Matériel et travaux nouveaux crédits	767 216.00
5	Total dépenses	3 310 210.00
ı	Recettes:	40 000.00
回	10 - FCTVA	5 000.00
35	10 - Taxes d'aménagement	39 496.00
E	13 - Subventions crédits reportés	113 151.00
INVESTISSEM	13 - Subventions nouveaux crédits	7 197.00
삗	4582 - Convention Mallemoisson	12 680.00
Ź	040 - Dotation amortissement subvention résidence St Jean	
=	041 - Convention Mallemoisson	30 000.00
	021 - Virement de section fonctionnement	64 630.00
	001 - Excédent reporté du 31/12/2015	2 698 056.00
	10 - Affectation du résultat de fonctionnement du 31/12/2015	300 000.00
	Total recettes	3 310 210.00
	Équilibre	



BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES / OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT BUDGET PRIMITIF 2016

		DÉPENSES			RECETTES	
OPÉRATIONS	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX	RESTES À RÉALISER	NOUVEAUX CRÉDITS	CRÉDITS GLOBAUX
OPERATIONS NON AFFECTEES = OP, FINANCIERES + OP. D'ORDRE	0.00	120 000.00	120 000.00	0.00	3 157 563.00	3 157 563.00
TOTAL OPERATIONS NON AFFECTEES	0.00	120 000.00	120 000.00	0.00	3 157 563.00	3 157 563.00
MATERIEL (50)	120 000.00	90 000.00	210 000.00	0.00	0.00	0.00
INFORMATIQUE (23)	34 582.00	1 628.00	36 210.00	0.00	0.00	0.00
BATIMENTS (60)	70 000.00	0.00	70 000.00	0.00	0.00	0.00
RÉHABILITATION MAIRIE (84)	100 000.00	0.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00
BÂTIMENT STM (83)	220 000.00	0.00	220 000.00	0.00	0.00	0.00
GROUPE SCOLAIRE (82)	285 000.00	65 000.00	350 000.00	0.00	0.00	0.00
POLE MULTIACTIVITES (24)	22 000.00	0.00	22 000.00	0.00	0.00	0.00
TERRAIN MULTISPORTS (29)	30 000.00	0.00	30 000.00	0.00	0.00	0.00
CHAPELLE SAINT JEAN (26)	10 000.00	0.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00
EGLISE VIEIL AIGLUN (30)	200 000.00	0.00	200 000.00	29 496.00	38 151.00	67 647.00
TERRAINS (40)	77 000.00	0.00	77 000.00	0.00	0.00	0.00
AMENAGEMENT ENTREE CNE (27)	15 000.00	0.00	15 000.00	0.00	0.00	0.00
ESPACES PUBLICS CENTRE VILLAGE (88)	300 000.00	0.00	300 000.00	10 000.00	75 000.00	85 000.00
VOIES ET RESEAUX (70)	440 000.00	60 000.00	500 000.00	0.00	0.00	0.00
RIVIERES (25)	100 000.00	0.00	100 000.00	0.00	0.00	0.00
ZAE (80)	9 412.00	588.00	10 000.00	0.00	0.00	0.00
VIDEOPROTECTION (87)	90 000.00	0.00	90 000.00	0.00	0.00	0.00
OUVRAGES D'ART (86)	300 000.00	0.00	300 000.00	0.00	0.00	0.00
BASSIN DEFENSE INCENDIE	0.00	50 000.00	50 000.00	0.00	0.00	0.00
ADAP	0.00	500 000.00	500 000.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL OPERATIONS D'EQUIPEMENT	2 422 994.00	767 216.00	3 190 210.00	39 496.00	113 151.00	152 647.00
TOTAUX CUMULES	2 422 994.00	887 216.00	3 310 210.00	39 496.00	3 270 714.00	3 310 210.00



BUDGET PRIMITIF 2016 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	BP 2015	CA 2015	BP 2016
Centre communal d'action sociale	2 895.00 €	0.00 €	4 518.00 €
Amicale du personnel communal d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	2 400.00 €	2 400.00 €	2 400.00 €
Association départementale des restaurants et des relais du cœur des AHP, BP 20 04190 Les Mées	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Association des donneurs de sang bénévoles d'Aiglun - Mallemoisson, 33 rue Liautaud 04510 Mallemoisson	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Association dignoise des combattants et victimes de guerre, Centre associatif Desmichels Bd Martin Bret 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00€	50.00 €
Association locale ADMR Duyes-Bleone, Allée de Jouvenine, ancienne école, 04510 Mirabeau	2 000.00 € prévus pour	214.28 €	2 000.00 € prévus
Le Point d'appui, 32 bd Victor Hugo 04000 Digne-les-Bains	ADMR, la Populaire et le	71.43 €	pour ADMR, la Populaire et le Point d'Appui
Association familiale la Populaire, 42 bd Victor Hugo, 04000 Digne-les-Bains	Point d'Appui	1 714.29 €	G., (ppd.)
Bouchons d'Amour 04, mairie, 04250 La- Motte-du-Caire	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Comité départemental de la prévention routière, immeuble La Gineste, le grand pont, 04000 Digne-les-Bains	250.00 €	250.00 €	250.00 €
Comité du souvenir français, 37 rue Berlioz, hameau de Chanteclerc, 04000 Digne-les- Bains	15.00 €	0.00 €	30.00 €
Groupement de développement agricole des Duyes et Bléone, chambre d'agriculture, 66 boulevard Gassendi, 04000 Digne-les-Bains	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Les Amis du Vieil Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00 €
Les Gais Lurons, mairie, 04510 Aiglun	600.00 €	600.00 €	600.00€
Ligue contre le cancer, comité des AHP, centre hospitalier dignois, quartier Saint-Christophe,	250.00 €	250.00 €	250.00 €
BP 213, 04003 Digne-les-Bains cedex 3 Union sportive et culturelle d'Aiglun, mairie, 04510 Aiglun	15 800.00 € (dont 9 000.00 € subvention exceptionnelle section football)	15 800.00 € (dont 9 000.00 € subvention exceptionnelle section football)	13 750 € dont 6 800 € subvention exceptionnelle section football
Tennis club de Chaffaut Mallemoisson, mairie 04510 Mallemoisson	100.00 €	0.00 €	200.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Digne-les- Bains, Centre d'incendie et de secours 93 avenue Henri Jaubert 04000 Digne-les-Bains	250.00 €	0.00 €	500.00 €
Association à l'initiative du projet « rythmes scolaires »	31 000.00 €	25 791.80 €	28 000.00 €
Divers	3 140.00 €	600.00 € AMD 06	6 202.00 €
Total	60 000.00 €	48 991.80 €	60 000.00 €



BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT - Dépenses engagées du 26/02/2016 au 08/04/2016 : néant

BUDGET PRINCIPAL - Dépenses engagées du 26/02/2016 au 08/04/2016 :

FOURNISSEURS	ОВЈЕТ	TTC	DATE	N°	SECT°
Guichard Collectivités	Drapeaux	169.56 €	14/03/2016	75	INVT
Descours et Cabaud	Fournitures fer	640.61 €	14/03/2016	67	FONCT
CEF / Yess	Fournitures électriques	1 030.45 €	14/03/2016	68	FONCT
Alpes peinture diffusion	Fournitures peinture	2 457.94 €	14/03/2016	71	FONCT
Samse	Fournitures outillage et bois	894.71 €	14/03/2016	73	FONCT
Negro	Béton	55.75 €	02/03/2016	60	FONCT
Quincaillerie Angles	Vêtements de travail	1 475.88 €	14/03/2016	74	FONCT
Jardinerie Marrou	Fournitures arbres et plantes	2 101.55 €	14/03/2016	69	FONCT
TMI	Fournitures débroussaillement	817.32 €	14/03/2016	70	FONCT
TMI	Lames pour tondeuse et taille haie	91.20 €	01/04/2016	83	FONCT
Negro	Béton et fibres	122.30 €	22/03/2016	79	FONCT
Diffusion électro Thermique	Réparation chauffage au sol groupe scolaire	4 233.60 €	03/03/2016	62	FONCT
CEF / Yess	Réparation portillon groupe scolaire	75.07 €	09/03/2016	65	FONCT
Azur Autos	Réparation cardan Fiat Scudo	462.67 €	01/03/2016	59	FONCT
Noremat	Fournitures pièces débroussailleuse	567.12 €	14/03/2016	72	FONCT
Aymes et Fils	2 pneus pour camion Mercedes	219.16 €	22/03/2016	80	FONCT
TMI	Réparation souffleur Stilh	254.65 €	01/04/2016	84	FONCT
Term O Feu	Formation des agents manipulation extincteurs	324.00 €	24/03/2016	82	FONCT
Carrefour	Fournitures garderie et divers	178.68 €	07/04/2016	86	FONCT

TOTAL: 16 172.22 €

Ag ().